



Conseil de santé d'Ottawa PROCÈS-VERBAL 22

Le lundi 28 février 2022, 17 h

Par participation électronique

Personne-ressource pour le Conseil de santé d'Ottawa :

Diane Blais, Secrétariat du Conseil de santé

613-580-2424, poste 21544

Diane.Blais@Ottawa.ca

Membres du Conseil :

Président : K. Egli

Vice-présidente : T. DeGiovanni

**Membres: E. Banham, J. Cloutier, E. El-Chantiry, G. Gower, T. Kavanagh,
L. Leikin, S. Menard, S. Pinel, P. Tilley**

Le Conseil de santé d'Ottawa s'est réuni par Zoom, le lundi 28 février 2022 à 17 h.

Le conseiller Keith Egli, président du Conseil de santé, présidait la réunion.

APPEL NOMINAL

Tous les membres participaient.

ABSENCES

Aucune absence n'a été signalée.

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES)

Aucune déclaration d'intérêt n'a été déposée.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux de la réunion du 29 novembre 2021.

CONFIRMÉS

Adoption des procès-verbaux de la réunion du 24 janvier 2022.

CONFIRMÉS

COMMUNICATIONS

Trois éléments de communication ont été reçus (versement au dossier par le Secrétariat du Conseil de santé).

MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RAPPORTS

Motion 22/1

Proposée par le membre Cloutier

IL EST RÉSOLU QUE le Rapport verbal du président du Conseil de santé, le Rapport verbal de la médecin chef en santé publique, et les rapports intitulés Délégation de pouvoir – Contrats accordés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021 et Participation à la rencontre de la section des conseils de santé de l'Association of Local Public Health Agencies (alPHa), soient reçus et examinés.

ADOPTÉE

Au terme d'un processus d'approbation sur consentement, le Conseil a examiné les points à l'étude selon l'ordre dans lequel ils apparaissaient à l'ordre du jour.

1. RAPPORT VERBAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SANTÉ

ACS2022-OPH-BOH-0002

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport verbal à titre d'information.

REÇU

Le président Egli a commencé sa présentation en remerciant ses collègues du Conseil pour leur flexibilité en acceptant de reporter la réunion - qui devait avoir

lieu de 14 février 2022 - en raison des manifestations et de l'état d'urgence déclarée à Ottawa. Il ensuite demandé aux membres de se joindre à lui et de prendre un moment de réflexion en signe de solidarité avec les braves citoyennes et citoyens ukrainiens qui combattent actuellement dans leur pays.

Il a abordé les points suivants : le Mois de l'histoire des Noirs et l'importance de réfléchir au legs des Noirs canadiens et de célébrer le rôle extraordinaire qu'ils ont joué dans le façonnement de notre histoire commune; et la découverte récente d'autres tombes anonymes - cette fois autour d'un ancien pensionnat autochtone sur le territoire de la Première Nation de Williams Lake, soulignant l'importance de prendre acte des séquelles de la colonisation et de poursuivre les efforts de sensibilisation et de promotion de la réconciliation.

Le président Egli a présenté un compte rendu d'une réunion qui s'est déroulée le 31 janvier 2022 avec l'honorable Michael Tibollo, ministre associé délégué au dossier de la Santé mentale et de la Lutte contre les dépendances, ainsi que du symposium d'hiver de l' Association of Local Public Health Agencies (alPHA) et la rencontre de la section des conseils de santé qui a eu lieu le vendredi 25 février 2022.

Il a profité de l'occasion pour féliciter Dre Etches et toute l'équipe de SPO suite à l'annonce du maire Watson qui leur remettra la clé de la Ville d'Ottawa cette année.

En conclusion, le président Egli a mentionné les échéanciers accélérés des plans de réouverture et de reprise du gouvernement provincial, soulignant que nous vivons une période de changement et que le niveau de confort ne sera pas le même pour tout le monde. Il a demandé de faire preuve de patience et de bienveillance durant cette transition.

Dans le cadre du rapport verbal du président, la vice-présidente DeGiovanni et le membre Gower ont également fait part de leurs réflexions sur le Symposium d'hiver de l'alPHA.

Les discussions ont duré environ 15 minutes. Le Conseil a ensuite pris acte du rapport. Le rapport verbal du président se trouve dans la note de service ci-jointe.

À environ 18 h 44, pendant les discussions sur le point 2 de l'ordre du jour, le Conseil a approuvé une motion pour poursuivre la réunion après 19 h.

Motion 22/2

Proposée par le membre Cloutier

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de santé approuve la prolongation continue de la réunion au-delà de 19 h, conformément à l'alinéa 8(1)c) du Règlement de procédure.

ADOPTÉE

2. RAPPORT VERBAL DE LA MÉDECIN CHEF EN SANTÉ PUBLIQUE

ACS2022-OPH-MOH-0002

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport verbal à titre d'information.

REÇU

Dre Etches a commencé sa présentation en reconnaissant les facteurs de stress communs à toute la population d'Ottawa provoqués par la pandémie et le fait que les personnes ont divers deuils à faire - ceux de la perte d'êtres chers, d'emplois, de célébrations sociales, de réalisations scolaires - certaines personnes ayant été plus durement touchées que d'autres. Elle a demandé aux résidentes et résidents d'Ottawa de faire preuve de compassion et de bienveillance les uns envers les autres pendant que sont graduellement levées les restrictions et que l'on tente de retrouver un certain mieux-être.

Puis, elle a fait le point sur la situation de la COVID-19 localement. Elle a indiqué qu'il y a eu une diminution graduelle depuis janvier de certaines tendances surveillées par SPO, mais que cette diminution semble avoir atteint un plateau. Elle a dit que SPO continue de promouvoir la vaccination et qu'actuellement 84 % de la population d'Ottawa avaient reçu deux (2) doses de vaccin contre la COVID-19 et que 52 % avaient reçu trois (3) doses.

Elle a indiqué que même si SPO ne prévoit pas pour le moment recommander d'autres mesures sanitaires dans le contexte de la levée des restrictions provinciales, SPO continuera de faire valoir l'importance des comportements individuels pour prévenir la transmission, à savoir la vaccination, l'évaluation des risques sur le plan personnel et les différentes stratégies d'atténuation telles que procéder quotidiennement au dépistage, surveiller ses symptômes, rester à la maison lorsque malade, se laver fréquemment les mains, pratiquer la distanciation physique, réduire les contacts étroits, augmenter la ventilation et éviter les lieux fermés et très achalandés, et surtout porter le masque à l'intérieur de lieux publics. SPO continuera aussi de surveiller des indicateurs clés, d'être à l'affût des nouveaux variants sur la scène internationale et de travailler en collaboration avec ses partenaires communautaires pour soutenir les personnes à risque plus élevé d'être gravement atteintes par la COVID-19.

Dre Etches a ensuite fait le point sur les dossiers suivants : la directive du Conseil à sa réunion précédente relative aux preuves de vaccination exigées et son engagement à faire le suivi auprès du gouvernement provincial à propos des nouvelles exigences en matière d'isolement - soit 5 jours au lieu de 7 jours; le budget de SPO et l'engagement du gouvernement provincial à financer toutes les interventions liées à la COVID-19; et la signature récente d'une entente de collaboration au chapitre de la prise de décision avec l'Équipe de santé Les enfants avant tout.

Regardant vers l'avenir, Dre Etches a parlé des plans de SPO pour la reprise. Elle a présenté la feuille de route (ci-jointe) qui comporte cinq (5) étapes pour en arriver à ce que nos interventions reliées à la COVID-19 soient enchâssées dans nos activités normales et à ce que nous ayons retrouvé notre capacité à servir davantage notre collectivité à l'aide de nos services et programmes habituels de protection et de promotion de la santé. Elle a indiqué que nous sommes maintenant à l'étape 2 et que nous recueillons les commentaires du personnel, de nos partenaires et des divers intervenants. L'étape 3 est celle où l'équipe de la haute direction prendra des décisions relativement à la réaffectation des ressources, notant que même si nous visons à réduire graduellement nos interventions reliées à la COVID, l'unité sanitaire doit conserver une marge de manœuvre et être prête à réagir, au besoin, aux pressions exercées par le virus.

Elle a ajouté que dans le cadre de la planification de sa reprise, SPO doit aussi se pencher sur des façons de soutenir la reprise dans la collectivité. Elle a décrit

diverses initiatives déjà en cours ou en cours d'élaboration afin de soutenir la reprise au sein de la collectivité sur le plan de l'économie, de la santé et du mieux-être social. Ces initiatives comprennent *Travailler pour le rétablissement : Guide sur la santé et le mieux-être en milieu de travail*, un guide conçu pour soutenir la santé mentale et le mieux-être des employeurs et des employés dans leur milieu de travail, s'appuyant sur la structure du Groupe de travail sur les besoins humains et de partenariats pour collaborer avec nos partenaires municipaux et divers partenaires communautaires clés afin de venir en aide aux résidents et de répondre à leurs besoins multiples, notamment à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire, de logement, de services sociaux, de soutien à l'emploi, de santé et de sécurité au travail, et la promotion directe de la santé mentale en lançant des centres de mieux-être à titre de projets pilotes dans les centres de vaccination de quartiers, entre autres choses.

Elle a terminé son compte rendu sur deux (2) messages clés qui peuvent paraître contradictoires, mais que l'on doit apprendre à concilier :

- 1. Il est possible que la diminution d'Omicron dans notre collectivité stagne, à mesure que changent les directives provinciales, il sera important de passer à l'évaluation et à l'atténuation des risques sur le plan individuel.** Ceci signifie que l'on peut encore réduire la probabilité de contracter la maladie en recevant une dose de vaccin de rappel, en portant le masque à l'intérieur, en pratiquant la distanciation physique et en réduisant le nombre de contacts étroits et le temps passé dans une foule ou des lieux fermés, surtout si l'on est à risque ou si une personne avec qui l'on vit est à risque d'être très malade en contractant la COVID-19.
- 2. Les relations sociales et l'engagement dans son milieu de travail sont un volet important de la reprise après la pandémie.** Ce qui signifie renouer avec ses amis et la famille, participer à nouveau à des réunions en personne et appuyer les commerces locaux, tout en gardant à l'esprit la question de l'évaluation et de l'atténuation des risques sur le plan individuel mentionnée précédemment.

En conclusion, Dre Etches a informé le Conseil du départ récent de SPO d'Ashley Brambles. Elle a rappelé au Conseil les principales réalisations d'Ashley au service de SPO et l'a remerciée pour son engagement et sa passion. Elle a indiqué que Jessica Breckenridge a accepté d'occuper le poste

de directrice par intérim de la Direction des communications et de l'engagement communautaire jusqu'à ce que la fonction soit pourvue dans le cadre d'un processus de recrutement en bonne et due forme.

Le Conseil reçoit un intervenant :

- Mark Cerullo, résident

La Dre Etches a ensuite répondu aux questions des membres du Conseil. Les discussions ont duré environ 1 heure 45 minutes. Le Conseil a ensuite pris acte du rapport. La mise à jour verbale de la médecin chef en santé publique se trouve dans la note de service ci-jointe.

3. DÉLÉGATION DE POUVOIR – CONTRATS ACCORDÉS POUR LA PÉRIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2021

ACS2022-OPH-PCS-0001

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

REÇU

4. PARTICIPATION À LA RENCONTRE DE LA SECTION DES CONSEILS DE SANTÉ DE L'ASSOCIATION OF LOCAL PUBLIC HEALTH AGENCIES (alPHa)

ACS2022-OPH-MOH-0003

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa approuve la participation du président Egli, de la vice-présidente DeGiovanni et du membre Gower au symposium d'hiver et la rencontre de la Section des conseils de santé de l'Association of Local Public Health Agencies (alPHa), qui aura lieu par participation électronique le vendredi 25 février 2022.

ADOPTÉ

MOTION PORTANT ADOPTION DE RAPPORTS

Motion 22/3

Proposée par le membre Cloutier

Il EST RÉSOLU QUE le Rapport verbal du président du Conseil de santé, le Rapport verbal de la médecin chef en santé publique, et les rapports intitulés Délégation de pouvoir – Contrats accordés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021 et Participation à la rencontre de la section des conseils de santé de l'Association of Local Public Health Agencies (alPHa), soient reçus et adoptés.

ADOPTÉE

MOTIONS EXIGEANT LA SUSPENSION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

Aucune motion n'a exigé la suspension des règles de procédure.

AVIS DE MOTION (POUR EXAMEN LORS D'UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

Aucun avis de motion n'a été reporté à une réunion subséquente.

RÈGLEMENT DE RATIFICATION

Motion 22/4

Proposée par le membre Cloutier

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement de ratification (no 2022-2), un règlement municipal du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa ratifiant les délibérations du Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion du 28 février 2022, soit lu et adopté.

ADOPTÉE

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Aucune demande de renseignements n'a été déposée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Conseil a levé la séance à 19 h 13

PROCHAINE RÉUNION

Réunion ordinaire

Le lundi 25 avril 2022 – 17 h

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

PRÉSIDENT DU CONSEIL